

## Tarifs Journaliers – EHPAD « Les Aulnes »

Site de Vern d'Anjou

Au 1<sup>er</sup> mars 2019  
(Arrêté du Conseil Départemental de Maine et Loire du 26/02/2019)

Grille des Tarifs			
GIR	1/2	3/4	5/6
Tarif Hébergement	63.52	63.52	63.52
Surcoût dépendance selon GIR	22.95	14.56	6.18
<b>Tarif total journalier</b> (Hébergement + dépendance)	<b>86.47</b>	<b>78.08</b>	<b>69.70</b>
Aide APA (pour les GIR 1-2-3-4) Versée par le département à l'EHPAD	16.77	8.38	0.00
Tarif journalier supporté par l'usager après déduction de l'APA	<b>69.70</b>	<b>69.70</b>	<b>69.70</b>
<b>Montant mensuel payé par l'usager</b> (sur une base de 30 jours)	<b>2 091.00 €</b>		

2 cas possibles pour l'aide APA:

Si vous êtes du département de Maine et Loire ou de Loire-Atlantique. Cette somme ne vous sera pas facturée car elle est versée directement à l'établissement.

Si vous arrivez d'un département AUTRE que le Maine et Loire ou la Loire-Atlantique, cette somme vous sera facturée et vous toucherez directement sur votre compte de l'allocation personnalisée à l'autonomie.

Tarif hébergement moins de 60 ans : 82.40 €

Tarif des repas servis aux familles (sur réservation) :

- ❖ Déjeuner 8.20 €
- ❖ Repas de fête 13.30 €

Déduction applicable pour les absences de plus de 24 heures :

- ❖ Ticket modérateur 6.18 €

Déduction applicable pour absence de plus de 72 Heures et dans la limite de 30 jours consécutifs :

- ❖ Hospitalisation en hôpital ou clinique 20.00 €
- ❖ Hospitalisation en service psychiatrique 15.00 €
- ❖ Forfait alimentaire déduit en cas d'absence pour convenances personnelles 3.62 € (au 1<sup>er</sup> janvier 2019)